

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

PAIEMENT DES SUBVENTIONS

1. LIEU DE DÉPÔT DES DEMANDES DE PAIEMENT

Toutes les demandes de paiement sont à adresser à la **préfecture**.

2. MODALITÉS DE PAIEMENT

a) avance

1. montant à payer : **30% du montant de la subvention**
2. pièce à fournir : **déclaration de commencement d'exécution** de l'opération (modèle en annexe 4.1)

b) acomptes

1. montant à payer : **dépense HT justifiée x taux de subvention** (déduction faite le cas échéant de l'avance et des acomptes déjà versés).
2. pièce à fournir :
 - les **pièces justificatives des paiements** effectués (factures acquittées visées par le comptable)
 - le **tableau récapitulatif** selon modèle en annexe 4.2.

c) solde ou totalité :

1. montant à payer : **dépense HT justifiée x taux de subvention** (déduction faite le cas échéant de l'avance et des acomptes déjà versés).
2. pièce à fournir :
 - les **pièces justificatives des paiements** effectués (factures acquittées visées par le comptable)
 - le **tableau récapitulatif** selon modèle en annexe 4.2.
 - un **certificat signé** du maire ou du Président de l'E.P.C.I. attestant de **l'achèvement de l'opération** ainsi que de la **conformité de ses caractéristiques** par rapport à l'arrêté attributif et mentionnant le **coût final de l'opération** ainsi que ses **modalités définitives de financement** (modèle en annexe 4.3).

ATTENTION : Seules les dépenses réalisées postérieurement à la date de réception du dossier pourront être prises en compte à l'exception des études ou acquisitions préalables nécessaires à la réalisation de l'opération, qui sont éligibles lors du dépôt de la demande et peuvent être payées même si elles ont déjà eu lieu.

DÉCLARATION DE COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Collectivité maître d'ouvrage : _____

Désignation de l'opération : _____

Le : _____¹

Vu l'article R.2334-28 du code général des collectivités territoriales²,

CERTIFIE

que l'opération ci-dessus désignée, subventionnée par arrêté en date du _____ a reçu un commencement d'exécution au sens de l'article R.2334-24³ du code général des collectivités territoriales.

Date de commencement des travaux : _____.

Fait à _____, le _____.

Signature et cachet,

Destinataire :

Préfecture de la Lozère
 Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
 Bureau des Dotations aux Collectivités Locales
 BP 130- 48005 MENDE Cedex

¹ Nom, prénom et qualité

² Si, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la notification de la subvention, l'opération au titre de laquelle elle a été accordée n'a reçu aucun commencement d'exécution, **le préfet constate la caducité de sa décision** d'attribution de la subvention.

Le préfet **peut, au vu des justifications apportées, proroger** la validité de l'arrêté attributif pour une période qui ne peut excéder **un an (délai maximum non négociable)**.

³ Le commencement d'exécution de l'opération est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération ou, dans le cas de travaux effectués en régie, par la constitution d'approvisionnements ou le début d'exécution des travaux. Les études ou l'acquisition de terrains, nécessaires à la réalisation de l'opération et réalisées préalablement, ne constituent pas un commencement d'exécution. Elles peuvent être prises en compte dans l'assiette de la subvention.

CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT ET DE CONFORMITÉ DE L'OPÉRATION
(à fournir impérativement dans les 4 ans suivant le commencement d'exécution
sous peine d'annulation totale de la subvention)

Collectivité : _____

Opération : _____

Arrêté n° _____ du _____

Considérant l'article R.2334-30 du code général des collectivités territoriales,

Je soussigné M _____, maire/président de _____

atteste sur l'honneur que l'opération est achevée et qu'elle est conforme aux caractéristiques présentées dans l'arrêté attributif de subvention.

Dépense subventionnable prévue : _____ € H.T.

Montant des travaux réalisés : _____ € H.T.

	Modalités définitives de financement	
	montant H.T. (en euro)	%
Subvention DETR		
Subvention conseil départemental		
Subvention région		
Subvention autre : _____		
Emprunt		
Quote-part communale		
Total H.T.		

Fait à : _____, le _____

Le maître d'ouvrage certifie que les
justificatifs se rattachent à l'objet de l'aide
publique.

Le Maire / Le Président,

Destinataire :

Préfecture de la Lozère

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

Bureau des Dotations aux Collectivités Locales

BP 130- 48005 MENDE Cedex